Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 035-213502073-20261012-D20261007-DE

NOYAL SUR VILAINE

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2026
Extrait du registre des délibérations

Le **lundi 12 octobre 2026**, **à 20 heures**, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 octobre 2026, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme le Maire, Marielle MURET-BAUDOIN.

Membres en exercice : **29**
Membres présents ou représentés : **29**

Présents :
Marielle MURET-BAUDOIN, Maire,
Sébastien COQUELIN, Emmanuel CASADO, Gilles DETRAIT, Nadège GASPARETTO, Victor CORREIA, adjoints ;
Marc SOULAS, Cécile PLANCHAIS, Rozenn COROLLER, Matthieu ROCHCONGAR, Sandra DAVID, Thierry JUMEL, Dominique RAULT, Jean-François COLAS, Jean-Pierre BATON, Astrid TRUCAS, Stéphane LENFANT, Céline GOVEN, Benoît FOUCHER, Stéphanie BOURDAIS-GRELIER, conseillers municipaux.

Excusé.es et représenté.es :
Marie-Claude HELSENS (procuration à Nadège GASPARETTO)
Estelle DOMINAULT (procuration à Marielle MURET-BAUDOIN)
Isabelle LEBRETON (procuration à Astrid TRUCAS)
Philippe BONNEAU (procuration à Jean-Pierre BATON)
Céline THEUREAU (procuration à Thierry JUMEL)
Moussa SISSOKO (procuration à Marc SOULAS)
Micaël THEARD (procuration à Stéphane LENFANT)
Aude-Emmanuelle MORIN (procuration à Stéphanie BOURDAIS-GRELIER)
Jean-Vincent BATARD (procuration à Benoît FOUCHER)

Secrétaire de séance : Gilles DETRAIT
Assiste également à la séance : Lucie VALLEE, directrice du pôle Ressources.

2026.10.07 – FINANCES – Culture – Demandes de subventions pour le centre culturel L'intervalle au titre de l'année 2027

Présentation : Marielle MURET-BAUDOIN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Centre Culturel L'intervalle de la ville de Noyal-sur-Vilaine propose un projet artistique et culturel ambitieux tout au long de l'année et développe certaines missions grâce à l'appui financier de divers partenaires. Pour l'année 2027, il est ainsi programmé la continuité au niveau artistique et culturel :

- L'inscription au dispositif « scène de territoire en Bretagne » de la DRAC Bretagne (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et de la Région Bretagne ;
- L'accueil des compagnies et l'accompagnement de la création de nouveaux spectacles (accueil en résidence, coproduction) ;

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 035-213502073-20261012-D20261007-DE

- La mise en place d'actions culturelles et territoriales ainsi qu'un programme d'éducation artistique et culturelle.

Dans le cadre du projet artistique et culturel de L'intervalle pour l'année 2027, la ville de Noyal-sur-Vilaine sollicite financièrement les organismes suivants :

- Le Pays de Châteaugiron Communauté,
- Le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine,
- Le Conseil Régional de Bretagne,
- La Direction Régionale des Affaires Culturelles Bretagne (Etat),
- Et selon les projets ou opportunités : l'ONDA (Office National de Diffusion Artistique) et Spectacle Vivant en Bretagne (Etablissement Public de Coopération Culturelle).

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres votants (concerné, M. LENFANT ne prend pas part au vote, pour lui et son mandant),

- **APPROUVE** les demandes de subventions auprès des partenaires présentés ci-dessus pour l'année 2027,
- **AUTORISE** Madame Le Maire à effectuer lesdites demandes de subventions,
- **AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette affaire.

POUR EXTRAIT CONFORME,

Mme le Maire,
Marielle MURET-BAUDOIN

Le secrétaire de séance,
Gilles DETRAIT,